

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

TELEPHONE : 141.95 - 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

de la Confédération Générale des Vignerons, des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier
des Planteurs de Tabac de Loire-Inférieure, de la Société Mutuelle Agricole
des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles
Organe du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes :
6.915 pour le Syndicat Central.
205.10 pour la Coopérative.
235.34 pour la Société Mutuelle.
147.18 pour le Syndicat de Défense des Vignerons.
270.51 pour le Syndicat de Défense contre les Ennemis des Cultures.



COMITÉ CENTRAL DE LA VIANNE : Un arrêté, paru à l'Officiel du 23 mai, vient de désigner les membres en titre et suppléants de la Commission permanente du Comité central de la Vianne, qui siègera au Ministère de l'Agriculture.

A L'INSTITUT AGRONOMIQUE : Le 27 mai s'est déroulée la cérémonie officielle de la remise de la croix de la Légion d'honneur à l'Institut National Agronomique, à Paris, M. Lebrun, président de la République, le Maréchal Pétain et de nombreuses personnalités civiles et militaires y assistaient.

GAZ DES FORÊTS : Il vient d'être institué, au Ministère de l'Agriculture, un Comité national du gaz des forêts, chargé de donner son avis sur l'emploi des véhicules à gaz, le recrutement du personnel, la fabrication et la distribution des carburants.

A ANGERS : La douzième Foire-Exposition de l'Anjou ouvrira ses portes le 13 juin, place du Champ-de-Mars. A côté de l'Exposition d'Horticulture, de l'Aquarium, une place spéciale sera réservée pour la Semaine des Carburants nationaux.

MONOPOLE DES TABACS : Les recettes des Tabacs, en France, se sont élevées pour l'année 1934 à près de 4 milliards et demi de francs (4.439 millions).

EN AUTRICHE : La Fédération Laitière autrichienne a prié le Ministère de l'Agriculture de rendre l'emploi du lait céréalier, liquide ou en poudre, obligatoire pour la panification.

Le IV^e Rallye des Vins de l'Ouest (9-10 JUIN 1935)

Chaque année à l'occasion des fêtes de la Pentecôte, l'Automobile-Club de l'Ouest organise son classique rallye des vins de l'Ouest et Poitiers a été choisi, cette année, comme point terminus de l'épreuve.

Le règlement de cette manifestation vient de paraître, les concurrents pourront remarquer que des dégustations gratuites seront organisées dans les contrôles qu'ils auront à visiter : de plus, 20.000 francs de prix sont prévus, et le premier classé recevra 5.000 francs en espèces ; quarante objets de valeur seront ensuite distribués, enfin jusqu'au centième il sera distribué des caisses de 12, 6 et 3 bouteilles de nos réputés vins régionaux.

Le règlement de cette épreuve est à la disposition des intéressés dans tous les bureaux de l'Automobile-Club de l'Ouest, et notamment :
A Nantes (bureau régional), 27, rue de Strasbourg, T.él. 119-86.
A Paris (bureau de l'A.C.O.), 16, rue d'Athènes.

V^e Congrès international de l'embellissement de la vie rurale

Le V^e Congrès international pour l'embellissement de la vie rurale se tiendra à Bruxelles et à Luxembourg, du 20 au 25 juillet 1935, pendant la durée de l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles. Il fait partie d'une quinzaine agricole qui comprendra plusieurs congrès et des réunions des grandes associations agricoles internationales.

Les questions portées à l'ordre du jour du Congrès concernent principalement l'étude des mesures propres au redressement économique et social des populations agricoles.

Pour tous renseignements, s'adresser au Comité français de propagande pour l'embellissement de la vie rurale, Musée social, 5, rue Las-Casse, Paris (7^e).

Communiqué des Grandes Associations Agricoles

Au moment où le Gouvernement va demander au Parlement l'octroi de pleins pouvoirs pour régler les questions financières et aussi économiques, les Grandes Associations Agricoles rappellent que la politique agricole suivie jusqu'ici, peut leur faire envisager, avec inquiétude, les conséquences de cette mesure.

La situation des cultivateurs, loin de s'améliorer, va continuellement en empirant. Si le Parlement, dans des circonstances graves, juge nécessaire de suspendre son contrôle, les Grandes Associations Agricoles comptent que tout Gouvernement à qui une exceptionnelle liberté d'action serait accordée, aura, au préalable, donné aux représentants du Pays, responsables devant lui, des garanties formelles en ce qui concerne LA REVALORISATION DES PRODUITS AGRICOLES et L'EQUITABLE RÉMUNÉRATION DE TOUS LES TRAVAILLEURS DE LA TERRE.

Confédération Nationale des Associations agricoles ; Union Nationale des Syndicats agricoles ; Les Associations Générales des Producteurs de Blé, de Viande, de Lins ; Les Confédérations Générales des Producteurs de Lait, de Betteraves, de Pommes de terre, de Fruits à Cidre, de Fruits et Légumes, etc...

LA CRISE LAITIÈRE Le dernier carré

Une production parmi les grandes spéculations agricoles restait encore à un niveau qui permettait aux paysans de vivre. Le lait, jusqu'à l'hiver 1934-35, a continué, au milieu de la crise agricole, à apporter chaque mois aux familles paysannes l'argent qui permettait de vivre et de durer malgré la crise.

Nous avons tous poursuivi cette œuvre de défense du marché du lait depuis deux ans avec la double pensée que tant que le prix du lait resterait à un niveau raisonnable le paysan pourrait espérer sortir de la crise et pourrait espérer la supporter, mais aussi que si la crise agricole se prolongeait, si rien n'était fait pour sauver le marché du bétail et le marché des céréales, la crise laitière viendrait à son tour fermer le cycle de la misère paysanne.

Aujourd'hui les conséquences de la politique de déflation, les conséquences de la politique anti-agricole des Gouvernements successifs et en particulier du Gouvernement actuel, sont, pour la classe paysanne, entièrement réalisées.

Après l'effondrement des prix du blé, après l'effondrement des céréales secondaires, après l'effondrement des prix du vin, comme par un enchaînement inexorable, voilà maintenant la crise laitière, le lait à 25 ou 30 centimes, le beurre à 6 francs, 7 francs sur nos marchés, demain, le fromage à des prix comparables.

La déflation est faite. Il n'y a plus de produits agricoles au-dessus du coefficient 2 1/3 - 3. Conformément aux vœux, aux désirs de l'antériorité, la classe paysanne, est enfin appelée à payer seule les frais de la crise.

Et quand nous plaçons les responsabilités dans les décisions des Gouvernements et dans l'abandon des Parlements, quel est le fait qui ne nous donne pas raison ?

Depuis deux ans il ne s'est pas passé de mois sans qu'une délégation de la Confédération Générale des Producteurs de Lait n'ait averti les Ministres successifs du danger chaque jour plus pressant de la crise, sans que nous multiplions auprès des Administrations, auprès des Commissions parlementaires, auprès du Parlement, les appels angoissés et les avertissements solennels.

Un tel aveuglement, en présence de telles déclarations, ne peut pas être rattaché à l'indifférence ou à l'impuissance. On a voulu, après les autres crises agricoles, la crise laitière parce que toute la politique de déflation n'était justifiable et n'était explicable que par la volonté d'asservir la classe paysanne.

Aujourd'hui, en présence d'un tel désastre et d'une telle accumulation de ruines, nous craignons que ce soit en vain que les producteurs de lait multiplieront les démarches.

Le Parlement a montré en avril dernier son impuissance à compren-

dre autre chose que de bas intérêts électoraux.

Le Sénat sera-t-il capable de redresser une telle situation ? N'est-il pas vrai des aujourd'hui que les ressources venant du relèvement des droits de douane sur les oléagineux et qui devaient servir à aider au relèvement du marché de la viande et du lait, risquent, par suite d'un tour de passe-passe, d'être amputées dans une mesure telle qu'elles seront loin de donner les crédits escomptés ?

N'est-il pas vrai, au surplus, que sur les fonds provenant des droits sur les oléagineux, 66 millions ayant été votés par la Chambre pour la viande, il ne reste rien sur ces ressources ni pour le lait, ni pour les producteurs de résine auxquels on avait promis leur part sur les sommes ainsi obtenues !

Pour les producteurs de lait c'est seulement en complétant leurs organisations, en amplifiant leur action de protestations, en organisant, comme les bouilliers de cru ont su organiser la leur, par une véritable levée de la masse paysanne se refusant à voir ses femmes et ses enfants plongés dans la misère par la crise laitière, que nous parviendrons à imposer les mesures de salut public qui s'imposent.

Lorsqu'un Gouvernement ou un Etat n'est pas capable de permettre, au seul profit de quelques intérêts privés, bancaires ou industriels, au peuple qui vit et travaille sur un sol, de vivre honnêtement de son travail, de sa peine et de sa sueur, il n'y a plus, en face de ce Gouvernement ou de cet Etat, de respect possible.

Il y a un droit qui domine tous les droits politiques, tous les devoirs : c'est le droit pour le paysan de vivre honnêtement sur le sol qu'il a cultivé et que ses pères ont créé.

C'est le droit de ne pas être soumis, en ce qui concerne sa vie propre, aux conséquences d'une spéculation qui s'exerce loin de l'endroit où il vit et où il souffre.

Au milieu de ce désastre, à la veille du lait à cinq sous ou à six sous, un seul espoir nous reste : c'est la réaction de la paysannerie française contre ceux qui l'ont laissée sombrer dans la misère et qui seront demain obligés de lancer le pays dans les pires aventures politiques pour masquer leur responsabilité et faire oublier au peuple de ce pays, dans la passion et l'agitation politicienne, les responsabilités d'aujourd'hui.

Pour nous, dans les heures tragiques que traverse la production laitière, pour tous les militants de nos Associations, un seul devoir s'impose : continuer à affirmer sans arrêt les mesures de salut nécessaires ; les mettre au point, les organiser professionnellement et, en même temps, ne cesser sans arrêt de dénoncer les responsables d'une telle situation de manière à ce que la classe paysanne, éclairée, sache, demain, reconnaître les voix de son salut et de ses possibilités d'avenir.

Jean ACHARD.

Un Brin de Causette...

On m'a envoyé c'te lettre que j'va vous lire en partie :
« Mon cher Jeannot,
« Ce n'est pas sans un serrement de cœur que je me décide de t'écrire.
« Tu m'excuseras parce que tu sais bien qu'à notre âge je perds le goût du bureau, surtout qu'on Ta jamais eu et pis encore que j'son en train d'essayer un stylo que la mère Mathurine m'a offert pour ma fête. En tous cas, j'son en bonne santé, mais ce qu'est le putrisme, c'est que les affaires vont aux pires, avec c'te crise ; rien se vend, pas un seul de nos produits a de la valeur et même n'est demandé. Si ça continue, j'pourrais point faire face à nos dettes... »

« Pourrait ton syndicat s'occuper du mal pour relever la situation, toi le premier, dans ton article hebdomadaire ; cependant tu me permets de te faire une petite remarque, c'est pas que ma science est ben pus avancée que la tienne, mais on pense jamais à tout. J'voyant sur not' Syndicat l'annonce d'une boisson pépère, pour ceux-là qui trouvent le vin trop cher. Ben, j'sais pas ! c'est pas les viticulteurs, qui pouvant pas avouer 30 francs d'une barrique de gros-plant... Un peu pus, j'allais te mettre des bêtises, c'est la onasine, la mère Ratapoll, qui vient justement de m'apporter le Syndicat. Et ben oui, qu'a m'dit (rapport à c't'annonce) j'en parlant tantôt avec le père Ratapoll qu'a aussi li tout son vin dresse et j' nous est venu une idée... »

« Ouais, qui dan ? — Ça serait y point qu'un savant qu'a voyagé partout dans la stratosphère (le professeur Picard) qu'aurait apporté des plants de l'autre côté des planètes, qui leur aurait donné son nom et pis qui les auraient acclimatés dans la capitale ? »

« — Ça pourrait ben, que j'lis dit. Ça serait une affaire à vouer pasque pour 10 francs faire 120 litres de boisson, ça pourrait ben être pus avantageux que le grouillant y s'entend qu'on aurait pas besoin de porter la hotte. »

« Toi qu'est ben placé, renseigne t'es dan la dessus, pis, si ça vaut le coup, tâche dan de m'en faire avouer du plant ou ben de m'en voyer de la grègne. A ce moment là j'arracherons ben not' vigne. »

« Bien le bonjour à toi ainsi qu'à la mère Jeannot. »

« Ton cousin Mathurin pour la vie. »

« J'en m'en va lui répondre ce p'tit mot : »

« Mon cher Mathurin
« Tu sais dan point ce que c'est que les réglames sur les journaux. Faut en prendre et en laisser. Un jour, on en recasera pour éclairer not' lanterne. — En attendant, tu peux point empêcher ceusses qui veulent boire du « château la pompe », du sirop de grenouilles, ou des tisanes qu'écoquent, de s'en fourrer jusqu'au goulot. C'est des malheureux qui sont à plaindre, qui faudrait éduger, pour leur donner le goût du vin et du bon vin. C'est point si facile qu'on croie ! »

« Renseignements pris à bonne source, c'est ben des plants nouveaux qu'aurait ramené le professeur Picard, de son voyage dans la lune... Mais je t'en conseille point d'en piquer, rapport qu'avec c'te boisson les gens devenant si lunatiques, qu'un coup qui en ont goûté, y voudrait pu finir la barrique. »

« Je te la serre ben cordialement : »

matre jeannot

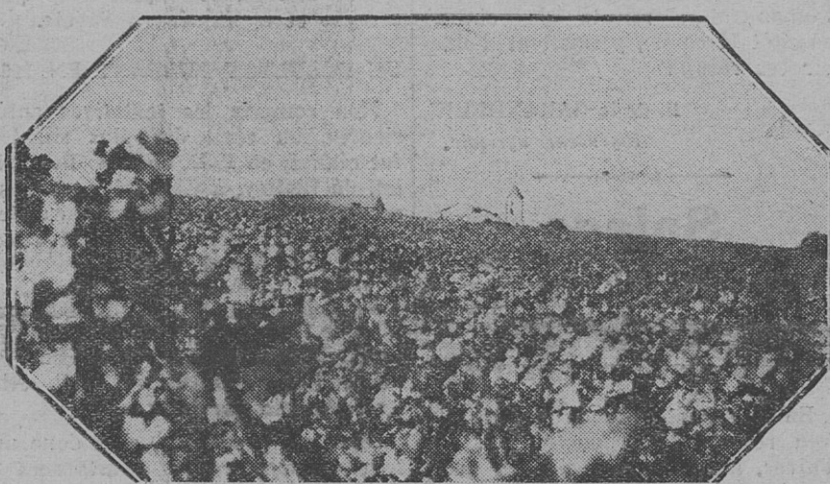
N 2^e PAGE

L'Herbe et le Foin.

Le Salage des Fourrages.

De nouveaux essais de la Méthode de Solages en 1934.

Le Congrès du Muscadet à Clisson, le 28 Juillet



Un beau vignoble des Coteaux de la Sevre qui s'inscrit des maintenant pour une médaille d'or.

Nous avons annoncé, en son temps, que le Syndicat de Sevre-et-Maine, fidèle à ses directives, avait porté son choix cette année sur le Canton de Clisson, pour son 2^e Congrès du Muscadet.

Nous ne pouvons qu'applaudir à ce genre de manifestation qui sert admirablement la cause régionale, et nous avons le plaisir d'ajouter que tous les renseignements parvenus à ce jour laissent entrevoir une journée exceptionnellement brillante.

En nous plaçant exclusivement sur le plan du Congrès, nous pouvons dire dès maintenant que le Congrès en question comporte trois parties essentielles :

1^o Au Théâtre municipal, Conférences par notre président, M. de Camiran, de la Confédération générale des Vignerons du Centre et de l'Ouest, et M. Moreau, directeur de la Station œnologique d'Angers et inspecteur de celle de Colmar, plus une causerie de M. Neveu, délégué du Syndicat des Hôtelières de Paris.

2^o D'un Concours de Muscadet

1934 ouvert à tous les propriétaires-récoltants du Canton de Clisson.

3^o D'une Foire-Exposition des principales maisons spécialisées dans l'industrie viticole.

Nous sommes également autorisés à ajouter qu'à cette partie intéressante du programme envisagé vient se juxtaposer tout un ensemble d'attractions comme seul Clisson sait les choisir, et qui feront à notre cher Muscadet un cadre véritablement digne de sa réputation si enviable.

Nous reviendrons prochainement sur les détails de cette journée ; mais dès maintenant nous ne saurions trop recommander à nos amis, vignerons du canton de Clisson, c'est-à-dire : Clisson, Gorges, Monnières, Saint-Lumine (partie délimitée) de prendre leurs dispositions pour s'inscrire en masse au Concours du Muscadet, doté d'ailleurs de fort belles récompenses.

Renseignements aux Mairies, et chez M. Leconte, président du Congrès, Clisson.

La parole est à la Profession

Sous ce titre M. Barthe, président de la Commission des Boissons à la Chambre des députés, vient de faire paraître dans « Le Petit Méridional » un article qui mérite de retenir toute l'attention des viticulteurs et de leurs associations.

M. Barthe analyse la situation actuelle. Il note le redressement des cours qui s'est effectué après la panique du début de mai. Mais il fait remarquer que ce n'est plus sous l'angle d'une liquidation de campagne que le problème viticole doit être étudié.

Et voici, à ce sujet, ce qu'il écrit :
« Depuis qu'il apparaît, aux yeux mêmes des moins prévenus, que le mal mortel dont souffre toute la viticulture provient d'une importante surproduction, les moyens de sauver les vignerons de la ruine doivent correspondre aux causes profondes de la crise. »

« La crise se présente aujourd'hui, aux yeux de tous, avec un caractère permanent. Les petits moyens limités dans le temps et dans l'espace ne sont plus de mise. On n'a plus le droit de recourir uniquement à des remèdes de surface ; seules importent les réformes en profondeur, capables de rétablir l'ordre économique par le retour rapide à un équilibre en dehors duquel il ne peut y avoir qu'incohérences et déceptions. »

« On ne peut plus se payer de mots, il faut recourir aux actes, et aux actes héroïques ! »

« De récentes manifestations permettent de croire que les associations viticoles se rendent compte de la gravité de la situation et que, inspirées par la volonté de s'attaquer résolument aux causes profondes de la crise, elles veulent employer les jours qui vont venir à juguler la crise. »

« D'importantes réunions sont prévues pour cette fin du mois ; et, si on en croit la résolution votée à Béziers, à la dernière réunion de « l'Union Viticole Méridionale Confédérée », les Pouvoirs publics vont être saisis du plan constructif des groupements de la viticulture. »

« L'action entreprise à toute notre sympathie et on peut compter sur un concours total des Commissions parlementaires. »

« La profession doit faire entendre sa voix. C'est sur les données qu'elle a le devoir de transmettre aux membres du Gouvernement que les Groupes viticoles du Sénat et de la Chambre doivent engager leurs discussions. »

« J'ai toujours souhaité qu'une telle collaboration existe entre les organisations viticoles et le Parlement. Ce dernier a tout à gagner de connaître les projets de l'ensemble de la viticulture et, également, de bénéficier de l'expérience de ceux qui, avec un désintéressement total, consacrent le meilleur de leur temps à l'étude des problèmes viticoles. »

« En ces heures difficiles, il faut que la coordination de l'action viticole soit totale. Nous n'avons pas le droit, les uns et les autres, d'échapper à cette obligation. Pour que cette coordination se produise, il faut une union totale des syndicats et des fédérations viticoles. »

« Les associations méridionales ont décidé d'entretenir les membres du Gouvernement de la situation dramatique des vignerons. Elles doivent également prendre part, le 28 mai, à Paris, à la réunion extraordinaire de la Fédération des associations viticoles de France et d'Algérie. »

« C'est nécessaire. »

« Mais à la condition que, entre toutes les associations méridionales d'abord, avec toutes les associations viticoles de France et d'Algérie, soit forgé le programme réaliste qui doit mettre de l'ordre à un marché livré à l'anarchie et, par répercussion à la panique et à la spéculation. »

« On ne peut admettre plus longtemps, que dans une même région, des associations, en opposition avec d'autres associations, défendent des projets qui accusent des contradictions. Un si pénible état de choses déroute les bons esprits et décourage, en fin de compte, les meilleures volontés. »

« Pour se présenter devant les

Le redressement agricole aux Etats-Unis

Dans la « Vie agricole et rurale », M. Alexandre Duval passe en revue les moyens employés par le président Roosevelt pour le redressement de l'agriculture américaine. L'un de ces moyens, et non le moins efficace, est le contrôle de la production :

« Un grand principe domine, conduit l'application de ces moyens : la bienveillance et l'encouragement. Pour le contrôle de la production par la restriction des ensemencements, on ne trouve pas de constantes menaces de sanctions, comme dans nos lois françaises du 24 décembre 1931, mais l'engagement librement consenti par le cultivateur, d'un effort envers la collectivité sous forme de promesse de réduction de la production... »

« L'application volontaire du programme de réduction des ensemencements du blé a profité aux producteurs. En 1932, la vente de 524 millions de boisseaux n'avait rapporté aux fermiers que 195 millions de dollars tandis qu'en 1933, avec 368 millions de boisseaux seulement, la somme a atteint 267 millions de dollars. A cette somme il y a lieu d'ajouter 986 millions de dollars alloués en vertu des contrats de réduction, de sorte que la somme totale encaissée, cette année-là par les producteurs de blé a été de 366 millions de dollars... »

Certes, l'exemple donné par l'Amérique mérite d'être étudié de près. Mais avant d'être en mesure de le suivre, si la nécessité s'en faisait sentir, nous avons encore des pas de géants à faire dans la voie de la discipline.

Pouvoirs publics, il ne peut y avoir qu'une délégation, composée des délégués de toutes les associations.

« Mais cette délégation doit présenter un programme constructif ; celui de toute la profession. »

« Ce programme doit rompre avec les errements du passé. »

« Il doit être commandé par le bon sens, et il doit reposer, non pas sur des intentions ou des désirs, mais sur la cruelle réalité que l'on ne peut vraiment dégarer que par l'étude des statistiques et par la connaissance des faits et des hommes. »

« Consulté sur le plan à suivre, j'ai, parce que c'est mon intime conviction, déclaré qu'il était bien préférable que ce soit l'initiative des associations viticoles, et non celle des Commissions parlementaires, qui permette de dégarer les réformes urgentes à voter. »

« On a parlé souvent, ces temps derniers, de la place que la profession organisée doit tenir dans la vie du pays. Elle peut, si elle est vraiment disciplinée, jouer un rôle de premier plan. »

« Je lui fais confiance et je l'assure de tout mon dévouement. »

« La parole est à la profession pour nous présenter, dans un geste unanime, le projet simple et constructif qui éclairera notre route. »

Transport du Bétail vivant par chemin de fer

A la suite des réclamations maintes fois formulées par les Associations agricoles et les Chambres d'agriculture, des modifications ont été apportées, l'hiver dernier, aux tarifs de transport du bétail vivant. Les nouveaux tarifs sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1935. Pour les vœux, porcs et moutons, ils représentent, par rapport aux tarifs antérieurs, des diminutions importantes, allant jusqu'à 50 %, notamment pour les distances voisines de 100 kilomètres.

Ces tarifs sont établis d'après le nombre de mètres carrés de wagons utilisés.

ET VOICI LA FENAIISON...

L'Herbe et le Foin

Dans nos régions où l'élevage n'est pas l'unique souci, on se désintéresse, en général, de la question des prairies, et l'on croit volontiers qu'un pré est un terrain particulier, terrain qui, pour le plus grand bien de son propriétaire, donne sans effort « de l'herbe ». Nous avons eu l'occasion de rappeler à plusieurs reprises que les prairies exigeaient les mêmes soins d'entretien, les mêmes fumures que les plantes de culture, nous en reparlerons à l'automne, mais dès à présent, alors que tous les prés fleurissent, alors que la saison des foins s'annonce, je voudrais attirer votre attention sur le point suivant :

L'herbe n'est pas seulement ce verdoyant mélange de plantes diverses dont la seule qualité serait, en séchant, de donner « le foin », il en est des plantes des prairies comme il en est des blés : chaque variété botanique a des qualités bien définies, et, de même que certains blés sont remarquables par leur rigidité, leur tallage, leur valeur boulangère, etc., certaines plantes de prairies sont excellentes pour la production du lait, la formation des tissus, d'autres, au contraire, ne valent pas grand chose.

Cessez donc de considérer votre herbe en bloc, et profitez du printemps pour essayer de vous y reconnaître dans ce véritable jardin botanique. Les plantes les plus hautes, les graminées, caractérisées par leurs tiges cylindriques ou paille, sont de la même famille que le blé ; elles ont, comme lui, des feuilles enveloppant la tige, et des fleurs groupées en épis ; toutes ces graminées ne sont pas bonnes, et en règle générale ce sont toujours les plus mauvaises qui prennent le dessus. Par exemple, les bromes ; d'aspect revêches, les crételles, etc., sont des plantes néfastes, peu nutritives, mais, par contre, les ray-grass vivaces, les tendres paturins, les fèves, les fétuques, sont parfaitement bons. Joignez-y, dans les sols très légers, la fougère odorante, qui parfume les fourrages, mais qui cependant n'a pas une valeur nutritive très considérable. De qualité moyenne sont les dactyles, graminées au contour pelotonné, plantes abondantes dans nos régions, nutritives et rustiques, mais mûrissant malheureusement beaucoup trop tôt.

A l'étage inférieur, vous trouvez toute la famille des légumineuses (trèfle, minette, sainfoin), braves petites plantes très nourissantes, mais que leur timidité condamne à l'asphyxie si leurs voisines orgueilleuses, les graminées, sont trop abondantes. N'oubliez pas qu'une prairie bien constituée doit contenir à peu près 25 %, au minimum, de légumineuses. Vous concevez bien que toutes ces plantes ne fleurissent pas au même moment. Sans parler de toutes les mauvaises plantes, à commencer par les désastreuses renouées ou boutons d'or ; chères aux terrains humides, à l'horrible vinette, amie des terres acides, aux charmantes pâquerettes, indice des terres maigres, il est évident qu'une dactyle ne fleurit pas en même temps qu'une fétuque, et qu'un trèfle n'a pas la même précocité qu'un paturin.

« Mais, me direz-vous, à quoi bon tout cela, nous avons l'habitude de faucher à une époque toujours la même ; ce qui nous intéresse surtout c'est le temps, et je m'inquiète bien plus des convulsions du baromètre, pour commencer mes foins, que de la floraison bariolée de mes herbes. » Je crois, et j'en suis sûr, que la justesse est le nœud de la question. Il importe considérablement de faucher au moment où tous les principes nutritifs qui sont montés, si j'ose dire, à la partie supérieure du système végétatif, ne sont pas encore redescendus, puisqu'à partir de ce moment les graines sont formées et les tiges durcies, et nul n'ignore que la cellulose, ou bois, n'est pratiquement pas digestible. Par conséquent, plus vous faucherez près du moment où les hampes florales se mon-

tent, plus vous serez certain d'emmagasiner dans vos foins le plus possible d'éléments utiles, et cela est si vrai que je connais en Normandie des éleveurs réputés qui n'hésitent pas à faucher très tôt, quitte, si le temps n'est pas propice au foin, à faire couramment de l'ensilage, tant il est vrai qu'il vaut mieux un fourrage ensilé au bon moment qu'une mauvaise herbe coupée trop tard.

C'est du reste pour des raisons analogues que la fumure azotée des prairies peut être si rémunératrice. On oublie trop que le bétail exporte, sous forme de lait et de viande, de fortes quantités de matière azotée et que l'herbe a une valeur nutritive d'autant plus grande qu'elle est plus riche en protéine, et que sa teneur en cellulose est plus faible.

Le foinage au bon moment et l'emploi de 100 kilos d'engrais azotés à l'hectare (sulfate d'ammoniaque-ammonitrate, nitrate de chaux) aussitôt la coupe, permettent d'obtenir ces résultats :

P. de la GARANDIERE,
Ingénieur agricole.

Salage et Fourrages

LE FOIN DOIT SE FAIRE VITE...

En régissant, par la qualité du foin récolté, la production du lait d'hiver, la fenaison décide en quelques jours, en quelques heures, de l'importance des recettes principales de nos exploitations savoyardes. Le soleil en est ainsi le grand maître incontesté, aussi sachons utiliser au maximum ses heures de bonne humeur, et cherchons à réduire le plus possible chacune des trois phases de ce grand travail : coupe, séchage, rentrée.

Mais, en dehors de ces moyens mécaniques, il est encore possible de réaliser une économie appréciable

sur le temps occupé par la fenaison. A côté de son usage courant pour la protection des fourrages mouillés ou vases, l'emploi du sel permet de réduire d'un quart le temps du séchage normal de la récolte de foin.

IL DOIT SE FAIRE VITE... ET BIEN

A côté de la rapidité dans le séchage, l'emploi du sel permet aussi une amélioration de la qualité du foin. Rentrés au moment où ils sont encore souples, les fourrages de trèfle ou luzerne portent toutes leurs feuilles, que le secouage, par le foinage habituel, abandonne en grande partie sur le champ. Dans les prairies naturelles, les légumineuses ou les graminées un peu frêles subissent le même sort et la proportion en matière digestible diminue d'autant.

L'aspect, comme la propre valeur alimentaire des fourrages artificiels ou naturels sont donc profondément améliorés par le salage, par leur récolte suivant la méthode maintes fois décrite, au cours de ces dernières années, et encore trop peu essayée et appliquée en Savoie.

UN RÉSULTAT PROBANT EN 1932

Non compris les tentatives antérieures, un essai des plus simples fut réalisé, en 1932, chez M. Berthollet, du Biolley, à Chambéry, et nous croyons utile de rapporter exactement ici ses conditions d'exécution et les résultats obtenus :

1° Sur prairies naturelles. — L'herbe fut coupée les premiers jours de juin, très tôt le matin ; le même jour, dans l'après-midi, elle était chargée par beau soleil.

Dans ces conditions, c'est donc un fourrage aux « trois quarts secs » et sur lequel les parties restées sur le sol étaient encore vertes, qui fut engrangé. Bien entendu, il fut pratiqué, au grenier où avait lieu la conservation, un salage à la dose de 2 kg. 5 de sel dénaté pour 100 kilos de foin.

Le sel était alors épandu régulièrement sur toute la surface du fourrage et chaque fois que la hauteur du tas atteignait environ une vingtaine de centimètres on renouvelait le « saupoudrage » avec le sel.

Remarque importante, il est inutile et même contre-indiqué de rechercher par piétinement le tassement du fourrage. Mieux vaut permettre une libre circulation de l'air en abandonnant la masse à son tassement naturel.

2° Sur prairies artificielles. — Il s'agit, en l'occurrence, de trèfle fauché à peu près à la même date que le fourrage précédent.

Le lendemain de cette opération, il fut légèrement fané et le soir même, rentré en grange, donc seulement trois quarts sec, au moment où les tiges sont avec leurs feuilles encore souples et non cassantes.

Le salage s'est effectué de la même façon que précédemment.

Résultats. — De juin 1932 à avril 1933, le fourrage ne fut pas touché. La consommation commença vers la mi-avril, les vaches laitières l'acceptèrent très bien, sa conservation ayant été parfaite.

Une simple différence de coloration existait entre le fourrage salé et le foin jaune et plus odorant.

La valeur de ces résultats de divers ordres : gain de main-d'œuvre reportée sur d'autres travaux, accélération générale de la fenaison, excellente conservation du fourrage de valeur alimentaire accrue et de meilleure appétence pour les animaux n'échappera à personne ; et nous souhaitons que se réalisent sur plusieurs points de la Savoie, de petits essais de ce genre portant dans chaque exploitation sur une voiture de fourrage, par exemple.

S'habituant ainsi à rentrer du fourrage trois quarts sec et à doser les quantités de sel en proportion de cette sécheresse relative du foin, le cultivateur pourra, en année humide et après ces essais préliminaires, employer le sel avec toute la sûreté de main nécessaire.

La méthode de Solages atténuée, telle qu'elle fut pratiquée à l'essai ci-dessus, est ainsi une excellente préparation à l'utilisation rationnelle du sel dans les années de fenaison difficile qui, malheureusement, se reproduiront encore.

H. BARDET,
Directeur des Services Agricoles de la Savoie.

De nouveaux essais, en 1934, de la Méthode de Solages

Le salage des fourrages est depuis longtemps pratiqué en Haute-Savoie. Ses heureux effets sont bien connus cependant, pour obliger, dans une certaine mesure les cultivateurs à faire des constatations concernant cette méthode ainsi que pour la vulgariser, des essais sont organisés chaque année avec de nouveaux expérimentateurs qui, en 1934, étaient au nombre de 25.

Ils sont unanimes à nous signaler que la méthode de Solages est de nature à rendre de très grands services aux agriculteurs et que, appliquée correctement, c'est-à-dire sans dépasser les doses conseillées elle ne peut être l'objet d'aucune critique.

Voici les observations faites pour la récolte 1934 :

DEGRÉ DE DESSICATION DES FOURRAGES

Les essais ont porté sur des foins et regains de prairies artificielles et de prairies naturelles de degré de dessication variant de 50 à 75 %. Très souvent, étant donné le beau temps de la fenaison, le fourrage fauché le matin, était rentré le soir, le regain était rentré le lendemain, dans la généralité des cas, le fourrage était desséché à 75 %.

M. Vaudrey Auguste, à Beveuge, signale que, craignant la pluie, il a rentré, par temps couvert, dans les premiers jours de juin, du trèfle dont les tiges étaient encore vertes et dont les feuilles commençaient à tomber. Le foin fauché à la faucheuse était laissé en place jusqu'au lendemain, puis ramassé deux heures environ avant de le charger afin que les touffes vertes du dessus soient ressuyées. A la dose de 3 %, il a obtenu un fourrage qui, malgré les touffes de vert, était en parfait état de conservation.

M. Norman Hubert, à Montle-Vernois, fait les mêmes observations sur du regain qui « vrime » sec : a donné un fourrage de très bon aspect, sans trace de moisissure,

ni de poussière, même celui qui était au contact des murs.

M. Chevalier Joseph, à Melin, préfère rentrer ses fourrages aux deux tiers sec, plutôt moins, il a obtenu de très bons résultats et signale, cependant, que pour du lotier, qui est difficile à étendre et qui n'a pas été salé uniformément, « il en est résulté une légère moisissure par place, en somme peu de chose ».

Il faut donc surveiller la régularité de l'épandage du sel et le degré de dessication des deux tiers aux trois quarts donne toute satisfaction.

DOSE EMPLOYÉE

Les doses employées ont été elles aussi très variables, allant de 1,2 % pour des fourrages rentrés secs jusqu'à 4 % et en moyenne 2 %. Pour que le sel fasse tout son effet, il est conseillé de ne pas rentrer de fourrages extra secs.

M. Sordelet, à Courchaton, qui a salé ses fourrages à la dose de 3 %, a constaté que ses chevaux avaient des excréments manquant de consistance.

Pour les fourrages destinés aux chevaux, il y a lieu, en effet, de ne pas trop les saler.

Si, en raison du mauvais temps, au moment de la fenaison, on était obligé d'employer des doses voisines de 3 % ou dépassant très légèrement, il y aurait lieu de ne pas les faire consommer ainsi aux chevaux, mais de les mélanger à des fourrages peu ou pas salés.

D'une façon générale la dose optimale est de 2 % pour les bovins.

CONSERVATION — QUALITÉ ET APPÉTENCES DES FOURRAGES

Le rôle du sel dans la bonne conservation des fourrages est plus facile à mettre nettement en évidence dans les années pluvieuses que dans les années sèches. De l'avis unanime des expérimentateurs, les fourrages salés avaient cette année très bel aspect.

De plus, le fourrage salé est très apprécié des animaux qui en sont très gourmands.

M. Normand indique : Les animaux en sont même très friands, car « quand j'avais fini d'affourager d'un bout de l'écurie, je pouvais recommencer de l'autre, tant mes vaches avaient vite fait de le manger ».

Il ajoute que les fourrages étaient même bien digérés et que ses vaches avaient plus de lait. Plusieurs expérimentateurs signalent l'heureuse influence du sel sur la production laitière.

D'autres constatations sont faites concernant la facilité de consommation de fourrages médiocres quand ils sont salés.

M. Marquant, à Moimay, a observé que ses bovins ont conservé un beau poil tout l'hiver, bien qu'ils aient été rationnés, en raison de la disette fourragère. Il ajoute : « J'ai même remarqué qu'ils se réadaptaient difficilement au fourrage non salé, et qu'au début de ce changement de régime, ils mangeaient moins ».

Un expérimentateur nous communique :

« J'ai vu dans ma vie des champs de trèfle et de luzerne se perdre de moitié, en attendant complète dessication, ce qui restait ressemblait à des sarments de vigne, plus une feuille n'était adhérente aux folioles ».

Ces pertes peuvent et doivent être aujourd'hui évitées.

Le sel, outre son rôle de conservateur, améliore donc la qualité des fourrages, facilite leur digestion et contribue à augmenter la production laitière, les vaches ayant tendance à boire davantage.

ECONOMIE DE TEMPS ET DE MAIN-D'ŒUVRE

Elle est certaine. Les fourrages n'ont plus à rester aussi longtemps sur le terrain, le foinage étant en partie supprimé. De fortes rosées, le piétinage des chevaux obligent bien à le mettre en andains ou à le retourner une fois. Dans les conditions les plus favorables, on peut, à la rigueur, faucher le matin de 7 à 8 heures, à 16 ou 17 heures ramasser au grand râteau et charger ensuite, quoiqu'un peu vert, le fourrage se conservera bien.

AUTRES AVANTAGES

Le fourrage salé se tasse bien dans les greniers car il est plus lourd que le fourrage bien sec. Enfin, on constate très souvent au bottelage qu'il existe des écarts de 8 à 12 % en faveur du fourrage salé.

M. Courrier, éleveur de moutons, à Quincy, fait très justement remarquer que la méthode de Solages apporte une économie très appréciable si on compare le prix du sel rouge au prix du sel gemme qu'il remplace.

CONDITIONS À RÉALISER POUR UNE BONNE RÉUSSITE

Il n'existe donc aucune contre-indication pour le salage des fourrages. Si :

1° Les fourrages rentrés ne sont pas trop humides.
2° Les doses de sel sont raisonnables.
M. Ballot, de Marnay, est très sa-

Carnet du Docteur

PURGEZ-VOUS



Deux ou trois fois par an, les bonnes ménagères soucieuses du bien-être du logis et du mobilier familial, ont la louable habitude de nettoyer de fond en comble leur demeure.

L'être humain doit faire pour son corps ce qu'il fait pour le bon entretien de son intérieur.

Au début des temps chauds et avant l'arrivée de la froide saison, il est de toute nécessité d'avoir recours, même en état de parfaite santé, à une bonne purge qui aura pour effet de laver largement notre intestin.

On peut avoir recours à l'une des trois purgations suivantes, selon ce que l'on désire obtenir comme résultat.

Les laxatifs agissent d'une façon mécanique sur l'intestin ; ils sont inoffensifs et on peut en répéter l'usage deux ou trois fois dans la même semaine ; tels sont le sirop de chicorée, l'huile d'amandes douces, le miel, la manne, les pruneaux, le raisin, la escarille, le podophylle, l'huile de ricin, la casse, le séné, la rhubarbe, la graine de moutarde blanche, le tamarin.

Les salins agissent en exagérant la sécrétion de la muqueuse ; ils sont de citrate de magnésie, le sulfate de soude, le chlorure de sodium (sel marin), le calomel (mercure doux), les eaux minérales purgatives : Apenta, Abila, Carabana, Montmirail, de Sedlitz, Hunyadi-janos, Pulna, Rubinat, Balaruc, Châtel-Guyon, Gubler ; ces eaux, naturelles ou artificielles, sont à base de sulfate de soude et de sulfate de magnésie et se prennent à la dose d'un verre le matin à jeun. (Bien plus économique, l'emploi de soixante grammes de sulfate de soude dissous dans un verre d'eau froide). L'usage des salins est d'une grande efficacité chez les constipés chroniques et les dyspeptiques ou arthritiques.

Enfin, les drastiques, purgatifs énergiques et parfois très irritants dont on ne doit faire usage qu'après l'avis du médecin : ce sont l'eau-de-vie allemande, l'huile de Croton, la colchique, l'aloès, l'elixir antiglaireux, etc.

De tous ces purgatifs, ce sont les premiers qui seront les plus utiles et les moins dangereux ; une bonne purge d'huile de ricin naturelle (45 grammes) est souvent une médication merveilleuse et dont on peut user et abuser sans danger ; les personnes délicates peuvent prendre leur huile de ricin sous forme d'ovule (deux ou trois ovules à quatre grammes suffisent pour une large selle) ou faire préparer par le pharmacien une émulsion d'huile de ricin au jus d'ananas, au cassis, au citron ou à l'orange, purge alors digne d'être avalée par un des descendants de l'illustre Brillat Savarin !

J. VARIN

Anniversaire à Monthéry

Un an après avoir battu les records du monde des 24 heures, 48 heures et 10.000 kilomètres, Perrot sur voiture Delahaye 18 CV, remporte le Tour de France automobiles et termine les épreuves de vitesse à 121 kms. 683 à l'heure.

En outre, Perrot et Marchand, ce dernier qui courait sur voiture Delahaye 12 CV, remportent la course d'équipes.

Les épreuves du tour ont été particulièrement difficiles cette année, par suite de deux courses de six heures de vitesse accélérée qui le terminèrent, ont confirmé l'appoint de puissance apporté par le Supercarburant Azur ainsi que les qualités remarquables de l'huile Olazur qui, pendant ces rudes épreuves, ont assuré l'alimentation et le graissage parfaits de ces deux voitures.

Fiez-vous donc à la bonne étoile Desmarais Frères et pour votre voiture, utilisez « Olazur », la moins chère des huiles de marque, vendue 5 francs le litre en bidons de un et deux litres, emballage perdu.

tisait des doses de 2 % pour la luzerne, 3 % pour le trèfle, 1,5 à 2 % pour le Ray-Grass ou le foin naturel. Ajoutons que plusieurs expérimentateurs ont constaté qu'il ne faut pas tasser en grenier le fourrage salé pendant sa fermentation.

Enfin, il faut réserver les fourrages les moins salés aux chevaux.

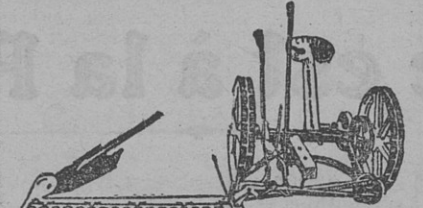
La méthode de Solages se généralise en Haute-Savoie, sa technique est de mieux en mieux connue et appréciée, de tous les bons éleveurs qui l'utilisent pour tous les fourrages qu'ils rentrent et nous ajoutons même pour les foins destinés à la vente il faut y recourir, puisque les fourrages ainsi traités sont plus lourds, de plus bel aspect marchand, et plus appréciés du bétail.

Georges PARGUEY,
Directeur des Services Agricoles de la Haute-Savoie.

Machines Agricoles

Faucheuses

Une des premières et des plus anciennes marques françaises, de supériorité incontestable. Fabriquée avec le nouvel acier électrique, elle comporte des engrenages hélicoïdaux, silencieux, de faible usure, semblables à ceux des différentiels d'automobiles ; cinq coussinets bronze et des roulements à billes, une vitesse de coupe accélérée et des organes très élevés au-dessus du sol. Nouveau graissage automatique sous pression « Lub ».



Notices et catalogues sur demande. Machines visibles à Nantes. Ces faucheuses se font toutes coupe à droite et sont livrées avec 3 lames franco de port, et une garantie de 10 ans, contre tous défauts de construction, ou de bon fonctionnement.

Modèles 1935, derniers perfectionnements :

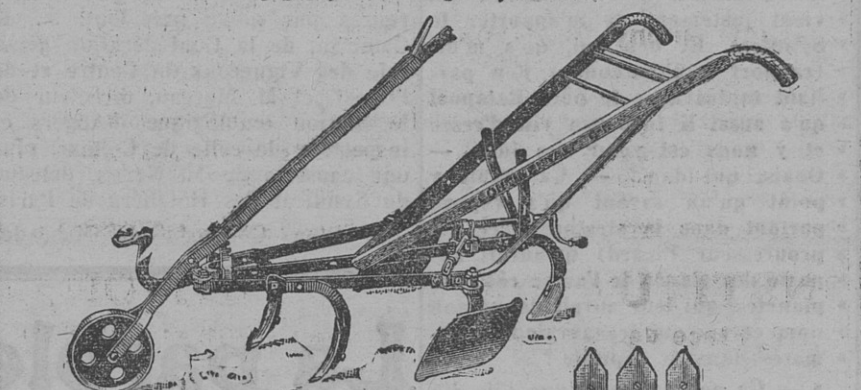
Barre 1 m., att. à 1 cheval, 1.780 fr.
Barre 1 m. 15, att. à bœufs, à chx ou lim., 1.840 »
Barre 1 m. 30, att. à bœufs, ou chevaux, 1.900 »

Remise à nos adhérents.
APPAREIL A MOISSONNER, pour ces trois modèles : 210, 220 ou 230 fr.

Autres marques et FAUCHEUSES A MOTEUR, nous consulter.

Houes-Cultivateurs

à combinaisons multiples pour cultures de pommes de terre, betteraves, vignes, etc... Légères, solides.



Type 1 : Livré monté avec 2 lames de 75 cm, 2 versoirs, 1 soc de 175 cm à l'arrière et en plus : 2 lames de 75 cm et 1 lame de 100 cm... 198 fr.
Type 5 : Livré avec 2 lames de 75 cm, 2 socs triangulaires de 250 cm et 1 soc triangulaire de 300 cm à l'arrière (pour travaux de sarclage)... 193 fr.
Type 6 : Avec large raie à l'arrière : 2 lames de 75 cm, 2 versoirs et 1 soc butteur à ailes mobiles (pour travaux de buttage)... 216 fr.

Remise aux adhérents et port déduit sur facture gares grands réseaux. Majoration de 10 fr. pour Mancherons en bois. Nous pouvons livrer ces houes avec équipements divers pour tous travaux. Nous consulter.

Râteaux à Cheval

Type Fort, roues 1 m. 40 avec coussinets à rouleaux :
22 dents, larg. travail 1 m. 95, 1.000 fr.
24 — — — 2 m. 10, 1.100 »
26 — — — 2 m. 25, 1.140 »
28 — — — 2 m. 40, 1.180 »
Prix départ usine. Remise à nos Adhérents et Bonification de transport déduite sur facture.

Ecrémeuses

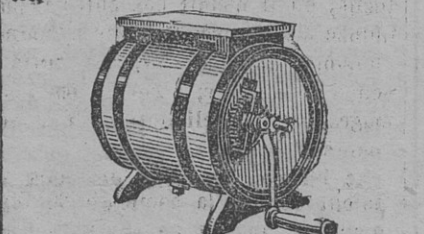
Nouveaux modèles robustes, munis des derniers perfectionnements. Construction soignée, la seule avec bassin d'huile intégral. Ecrémage parfait. Certificat de garantie de 10 ans.



80 litres, bassin central... 895 fr.
115 — — — — — 1.040 »
115 — bassin déporté... 1.120 »
150 — — — — — 1.340 »
225 — — — — — 1.720 »
Remise intéressante à nos adhérents. Réparations et pièces de rechanges assurées par le Syndicat, à Nantes.

Barattes en chêne

BARATTES FIXES à double vitesse, tonneau chêne premier choix. Fabrication soignée, marche garantie.



10 litres, 175 fr. ; 20 litres, 185 fr. ; 30 litres, 200 fr. ; 40 litres, 220 fr. ; 50 litres, 245 fr. ; 60 litres, 275 fr. ; 80 litres, 320 fr. ; 100 litres, 350 fr. Prix départ usine. — Remise aux adhérents.

BARATTES CULBUTANTES sur demande depuis 400 francs départ.

Soufreuses à dos

« Solfatara » double effet, à hélice. Prix net et franco, 118 fr.
« Mistral » double effet, à brosse. Prix net et franco, 118 »
Petite jaune, simple effet, à brosse. Prix net et franco, 98 »

Contre les
des fruits et de la vigne

CRYOLOX

PRODUIT FLY-TOX

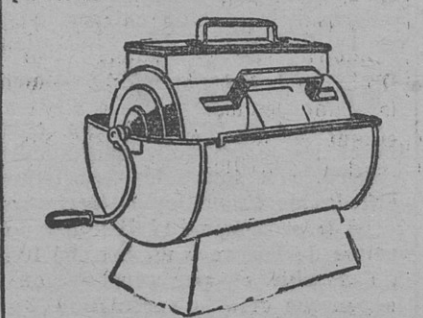
à base de composés fluorés remplace les arseniates sans présenter leurs dangers.

Bouteillon, pour 20 litres, Frs 4.50
Bouteillon, pour 100 litres, Frs 15, »
Prix spéciaux par quantités

Société LE FLY-TOX
22, rue de Marignan - PARIS (8^e)

Barattes métalliques

Munies d'un thermostat formant corps avec l'appareil, permettant l'été de le remplir d'eau fraîche et d'obtenir un beurre absolument ferme. L'hiver on y met de l'eau tiède pour ramener la température de la crème à environ 15 ou 16 degrés. Celle-ci est mise en mouvement par six palettes.



Contenance 14 litres... 108 fr.
— 18 — — — 116 »
— 22 — — — 120 »
— 30 — — — 174 »
— 40 — — — 189 »
Prix départ Nantes et remise à nos adhérents.

Hangars Agricoles

Tous modèles, Nous consulter.

MARCHES DE LA VILLETTE Du Lundi 27 Mai 1935 Table with 4 columns: Animaux, Arrivages, Cours officiels, Prix approximatifs

Marché du Lundi. - Arrivages par Départements GROS : 5.142... MOUTONS : 9.686... Vente : 2.070.

Ecole d'Agriculture d'Niver de la Loire-Inférieure

La troisième session de l'Ecole ambulante d'Agriculture d'Niver s'est tenue à Blain du 8 novembre 1934 au 28 février 1935.

La Vie Syndicale

Syndicat des Planteurs de Tabac de la Loire-Inférieure L'Assemblée générale du Syndicat des Planteurs de tabac de la Loire-Inférieure aura lieu dimanche 2 juin.

Négociations Commerciales

Les négociations commerciales engagées entre la France et l'Espagne, ont abouti à la rupture de l'accord du 6 mars 1934.

Foires et Marchés de la Semaine

Lundi 3 juin. - Nozay, Donges, Herbignac. Mardi 4. - Le Loroux-botteau, Riaillé, Blain, Saint-Gildas-des-Bois.

Pommes contre le Varron

5 francs le pot ou 9 francs les deux pots.

Pour toutes applications tardives Le Nitrate 15,50 de Chaux D'AZOTE OFFICE NATIONAL INDUSTRIEL DE L'AZOTE TOULOUSE

Cours gratuit au Rucher-Ecole du Parc de Procé à Nantes

Le prochain cours gratuit organisé par la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure, au Rucher-Ecole du Parc de Procé, à Nantes, aura lieu dimanche 2 juin, à 15 heures.

Port-Saint-Père

Un succès mérité Le Concours spécial de la race bovine parthenaise s'est tenu à Portiers du 17 au 19 mai.

Offres et Demandes

Service réservé à nos adhérents Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes

OFFRES

62. - A louer pour la Toussaint prochaine, UNE PETITE FERME de 7 hectares, située en Basse-Goulaine (Loire-Inf.). S'adresser au Syndicat.

DEMANDES

168. - On demande, pour environ 13 à 14 ans, pour faire léger travail intérieur maison. Sérieuses références exigées et se présenter si possible avec ses parents. S'adresser au Syndicat.

170. - On demande UN JEUNE MENAGE, de préférence sans enfant, bonnes références, pour jardiner-maraicher à Nantes. S'adresser au Syndicat.

171. - On demande UNE BONNE à tout faire, de 17 à 25 ans, pour jardiner, à Nantes. S'adresser au Syndicat.

Insecticide pour Cultures maraichères et fruitières

Produit spécial pour détruire les pucerons, chenilles, altises, etc... ne contenant aucun poison, agissant par simple contact, par pulvérisation.

Liens de Gerbes

Liens de gerbe Sisal câblés, trois fils, qualité extra, longueur 1'40 garantie avec boucle et bout rouge.

Prix-Courant (DETAIL)

Alimentation du Bétail

Remoulages de fèves..... 43 >> Riz Saigon n° 1..... très variable Brisures de Riz..... 70 >> Issues de Riz blanches..... 60 >> Farine de Manioc..... 70 >> Farine « Le Titan » pour porcs et bovins, les 100 kil. départ..... 68 >> Farine Arachide « Armor » qualité courante..... 70 >> qualité extra-blanche..... 75 >> Farine « Kystell »..... 155 >> Farine lactée T. T..... 165 >> Mais pour volailles..... au cours Tourteau amélioré Chepteline 77 >>

Provenance

Pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 14 fr. la boîte, pris au Syndicat.

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION GENERALE Provenance « Sucraff » N° 1... 61 >> ALIMENTATION DES BŒUFS VACHES ET VEAUX Optima lait : cordon vert..... logé 69 >> cordon rouge..... logé 75 >> Optima veaux d'élevage : cordon vert..... logé 69 >> cordon rouge..... logé 75 >> Optima engraissement : pour bœufs..... logé 75 >> Farine lactée Optima pour veaux, le sac de 5 kil... 11 >> Quantité importante, nous consulter.

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélassé, logé. 76 >> Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (sucédanés, avoine, tourte.) logé 80 >>

Aliments mélassés

Mélassé Say..... 69 >> Son mélassé Say..... 66 >> Paille mélassée Say, 50 %..... 60 >> Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardres.

Aliments pour Volailles et Lapins

Farine de poissons..... 140 >> Granulé condensé..... 105 >> Grande Pondueuse..... 110 >> Farine de viande..... 140 >> Poudre d'os verts..... 90 >> Coquilles huitres broyées..... 60 >> Les 100 kilos logés, en sacs de 50 kilos, sur wagon Nantes.

Société anonyme «Ovox»

Boulettes «Ovox» n° 1 pour pondeuses..... 107 >> N° 2 pour sujets en croissance..... 115 >> N° 2 bis, pour poussins..... 135 >>

INSTITUT DENTAIRE NATIONAL

23, Place de la Bourse (angle Rue de la Fosse) - NANTES

Qu'apprécient les gens de la campagne ?

De tout temps, les gens de la campagne ont péniblement gagné l'argent à la sueur de leur front.

Par contre, lorsqu'ils veulent obtenir les choses indispensables, ils sont obligés de décaisser beaucoup d'argent.

Mieux que tous autres, dans ces conditions, ils apprécient les prix que l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL met volontairement à leur portée parce qu'ils les comparent avec ceux qu'ils payaient précédemment.

Nous rappelons que ces tarifs officiellement pratiqués sont les suivants : Extraction, la première dent..... 3 fr. les autres..... 4 fr. Plombages..... 12 fr. Dentier, la dent..... 16 fr. 65

Exemple : Dentier 10 dents, 2 crochets..... 203 fr. 15 Dentier complet, haut et bas..... 499 fr. 50 Les Assurés sociaux sont remboursés 80 % de ces tarifs.

Tous les soins et travaux présentent les garanties de l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL.

Pour les BETTERAVES, les CHOUX affamés de POTASSE un seul ENGRAIS, P.E.C. l'ENGRAIS complet

Engrais complets O. N. I. A.

Nous pouvons fournir à nos adhérents des engrais complets O. N. I. A. Ces engrais, qui sont fabriqués par l'Office National Industriel de l'Azote de Toulouse, sont parfaitement équilibrés et nous recommandons vivement.

Bouillie C^e Bordelaise

Bouillie à 60 % garantie 15 pour cent de cuivre pur Sacs 50 kilos (les 100 kilos) 157 >> d° 25 - - - - - 162 >> Boîtes de 2 kil. - - - - - 182 >> (par caisses de 12 boîtes).

Bouillie à 50 %

garantie 12,70 pour cent de cuivre pur Sacs 50 kilos (les 100 kilos) 145 >> d° 25 - - - - - 150 >> Boîtes de 2 kil. - - - - - 170 >> (par caisses de 12 boîtes). Ristourne minimum, 2 %.

Chaux agricole

Grosse chaux agricole..... 86 >> Chaux agricole tout venant..... 81 >> Chaux blutée, en sacs papier perdus..... 94 >> Chaux blutée, en sacs toile consignés 1,50..... 84 >> Ces prix s'entendent à la tonne, départ Chaudfontaine-gare (Maine-et-Loire).

Engrais P. E. C.

Phosphate bicalcique 38 %..... 84 50 Engrais binaires 15 % ac. phos., 30 % pot. 89 >> ou 22 % ac. phos., 22 % pot. 89 >> Engrais ternaires dosage 8/16/16..... 115 >> 8/13/19..... 115 >> 4/19/19..... 102 >> 6/12/12..... 89 >> 5/8/12..... 79 >> (Les 100 kilos).

Engrais azotés

Sulfate ammoniacal 20,40 %..... 88 >> Nitrate de chaux 13 %..... 75 >> Ammonitrite 15,50..... 77 >> Cyanamide granulée 20 %..... 98 >> Potazote 12 % az.-24 % pot. 87 25 Nitrate soude 16 % synthét. 86 50 Majoration de 1 franc par 100 kilos pour livraisons inférieures à 1.000 kilos.

Engrais phosphatés

Superphosphate (Acide phosphorique soluble eau) et citrate d'ammoniaque 14 % 16 % 18 % 24 75 27 25 29 75 Phosphates naturels (Acide phosphorique insoluble) 26 % 29,5 % 33 % 17 50 21 >> 25 77

Engrais potassiques

Sylvinité riche..... 28 >> Chlorure de potassium..... 76 >> Sulfate de potasse..... 107 >> (les 100 kilos départ Nantes).

L'Intensator

Engrais spécial 2 % azote organique du cuir dissous, 10 % acide phosph. 40 >> 2 % azote organique du cuir dissous, 10 % acide phosph. 46 >> 3 % potasse chl..... 46 >> Ces prix s'entendent marchandise prise à Nantes.

Nitropotasse

Dosant 16,50 % d'azote du nitrate d'ammoniaque (moitié azote ammoniacal, moitié nitrique et 25 % de potasse du chlorure de potassium, Prix, 115 francs par 10 tonnes, franco, cat. ou franco par 24 boîtes.

Graisses Agricoles

GRAISSE JAUNE EXTRA, 5 fr. la boîte de 1 kgr., en vente au Syndicat, ou franco par 24 boîtes. Par tambours de 25 ou 50 kilos franco..... 4 30 le kilo Par fût de 100 kil. franco 3 60 le kilo Graisse rose pure ; Graisse vaseline et Valvol. Nous consulter.

Huiles à Machines

Nous pouvons fournir à nos Adhérents huiles et graisses de première qualité, marchandise rendue franco toutes gares. Les tonnelets de 30 et 50 litres sont facturés 25 et 50 francs et repris, si retournés franco à l'usine, en bon état. Les fûts de 100 et 180 kilos sont gratuits, ainsi que les emballages de graisses.

Pour Machines Agricoles :

Par 180 k. 100 k. 50 l. Demi-fluide..... 3 > 3 20 3 80 Epaisse..... 3 20 3 40 4 > P^e cylindre vapeur 3 80 4 > 4 > Pour Moteurs, 3 20 3 40 4 > P^e Transmissions, 3 > 3 20 3 80 P^e Moteur Electr. 4 > 4 20 4 80

Pour Ecrémuses :

H. de vase" jauné 3 > 3 20 3 80 Blanche pure..... 4 60 4 80 5 40

Pour Moteurs et Autos :

Très fluide (Ford) 3 70 3 90 4 50 Fluide, 1/2 fluide..... 4 > 4 20 4 80 1/2 épaisse..... 4 20 4 40 5 > Epaisse..... 4 50 4 70 5 30 Huile Noire épaisse pour boîtes de vitesses..... 4 > 4 20 4 80 Huile «Evergreen» toujours verte, supérieures, fluide, demi-fluide ou demi-épaisse..... 7 > 7 20 7 80 Huile de ricin pure 8 > 8 20 8 80 Huile pour Moteur Diesel..... 5 60 5 80 6 40

Mais de semence

Lauragais..... 103 >> départ Nantes. Landes blanc..... 89 50 - - - - - 94 50 - - - - - Foux..... 94 50 - - - - - départ Sainte-Pazanne. Maroc..... 65 >> départ Nantes.

Savons

Croix d'Or..... 225 >> G. H. B..... 215 >>

Sel dénaté pour les foins

Les 100 kilos, logés en sacs neufs de 50 kilos, départ Batz... 19 15 Pour quantité supérieure à 1.000 kilos, nous consulter.

Sulfate de Cuivre

Sulfate de cuivre français... 127 >> Sulfate de cuivre anglais... 129 >> Par quantités de 500 kilos et plus, nous consulter, ferons des prix spéciaux.

Billes à Gerbes

Aiguilles de fer, qualités extra, pour lier les gerbes. Prix net pour nos adhérents, 8 fr. 50. A prendre à Nantes à nos bureaux.

FEUILLETON DU Bulletin

TANTE GERTRUDE

par le grand écrivain B. NEULLIÉS

— Nous ne demandons pas mieux que de travailler, murmura le plus âgé. — C'est bien ! Mathieu, faites donner des outils à ces hommes et que, la journée finie, ils touchent ce qui leur sera dû.

Il était tard et le soleil était presque couché lorsqu'ils reprirent le chemin du Castelet, malgré les prières de Madeleine, qui aurait voulu rester encore avec ses nouveaux amis les moissonneurs. Elle rapportait précieusement la magnifique gerbe de coquelicots et de bleuets qu'ils avaient cueillis à son intention et qui devait orner sa modeste petite chambre.

Assise à côté de Jean, sur le devant de la voiture, elle aspirait avec délice les senteurs qui montaient des haies au bord de la route et des champs qu'ils traversaient, tandis que son frère l'admirait, tout en écoutant ses réflexions gaies et spirituelles.

Elle était vraiment ravissante, Madeleine de Ponthieu, avec ses grands yeux bruns, frangés de longs cils recourbés ; sa magnifique chevelure noire flottait librement sur ses épaules ; son chapeau de paille à larges bords, qu'elle avait rejeté en arrière pour être plus à l'aise, lui formait une sorte d'aurole ; et son sourire tout à la fois tendre et espiègle ajoutait encore au charme inconscient de sa physionomie expressive.

— Oh ! Jean, regarde la belle gravure de mode qui s'avance ! En ce moment, un léger tilbury croisa la voiture du régisseur, qui avait mis son cheval au pas pour monter la côte.

Une jeune femme aux cheveux teints, au visage poudré, à la toilette excentrique, dévisagea les jeunes gens d'un air négligemment insolent à travers la face-à-main au long manche d'écaillé.

— Pas mal, cette petite, murmura-t-elle. Et, se tournant vers son compagnon, à qui un faux-col raide, d'une hauteur ridicule, donnait une tournure grotesque : — Qui est-ce donc ? — Sans doute une parente de cet intendant du prince d'A...

BACHES

Une bonne bache est la meilleure assurance contre la pluie

Double couture, coins renforcés, cell-lets cuivre tous les mètres, 1^{er} de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise rendue FRANCO TOUTES GARES de Loire-Inférieure.

Pour le mètre carré confectionné :

Jute et vert gras.....	11 20
Lin et vert gras.....	12 25
Lin et vert gras.....	13 60
Chanvre : N° 1 vert gras ou chaque enduit.....	14 65
N° 2 vert gras ou chaque enduit.....	15 70
N° 3 vert gras.....	18 85
Coton : A vert gras.....	13 60
B vert gras.....	15 50
C vert gras.....	16 50
D vert gras.....	18 30

Passer les commandes au Syndicat.

Ne pas oublier d'indiquer l'inscription, ou sinon, les baches seront adressées sans marque.



Grains et Farines

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région à ce jour :

Nantes, le 20 mai,	
Farine de froment.....	incotée
Ble blanc nouveau.....	75
Avoines grises ou noires.....	58/59
Avoines bigarrées.....	incotée
Sarrasin Bretagne.....	57/58
Orge indigène (Cotes-du-N).....	51/52
Son (bonne fabrication, région).....	32

Cours du Bétail

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE NANTES

Cours du 24 mai

NEAUX : 568. — Le kilo sur pied :	
3,50 à 5 fr. Tous les kilos payables.	
BOEUF : 17. — Le demi-kilo : De-	
vant : 1 ^{re} qualité, 1,50 à 2 fr.; 2 ^e qual.,	
0,50 à 1,25; 3 ^e qual., 0,25 à 0,50. —	
Derrière : 1 ^{re} qualité, 3,50 à 4,50;	
2 ^e qual., 2 à 2,75; 3 ^e qual., 1 à 1,50.	
MOUTONS : 251. — Le demi-kilo :	
1 ^{re} qualité, 7 à 8 fr.; 2 ^e qual., 5 à 6 fr.	
AGNEAUX. — Sans tarif.	

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE CAMPAGNE

ET MARCHANDS DE VEAUX

NEAUX : 568. — Le kilo, 2,50 à 4,50.

Il est à observer que ces prix s'en-

tendent restreindre en ville, frais de mar-
ché, perte de kilo à déduire : 0,80;
donc, moyenne : 2,70.

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS

Nantes, le 29 mai,

Artichauts, les 12, 22 fr. — Asperges,	
la botte, 5 fr. — Carottes vieilles, le	
kilo, 0 fr. 90. — Carottes nouvelles,	
la botte, 1 fr. — Céleri rave, la botte,	
5 fr. — Choux pommes, les 16, 4 fr. —	
Choux-fleurs, la pièce, 3 fr. — Cerises,	
le kilo, 5 fr. — Cresson, les 12 bottes,	
5 fr. — Chicorées, les 12, 6 fr. — Epi-	
nards, le kilo, 1 fr. — Fraises, le car-	
ton, 3 fr. 50. — Laitues, les 12, 4 fr. —	
Navets, la botte, 1 fr. — Noix, le	
kilo, 3 fr. — Oseille, le kilo, 1 fr. —	
Oignons, le kilo, 1 fr. 25. — Oignons,	
la botte, 1 fr. — Poireaux, la botte,	
2 fr. — Petits pois, le kilo, 2 fr. 25.	
Radis, les 12 bottes, 4 fr. — Salsifis,	
la botte, 1 fr. 75. — Scorsonères, la	
botte, 1 fr. 50. — Pommes de terre	
vieilles, le kilo, 0 fr. 40. — Pommes de	
terre Noirmoutier, le kilo, 1 fr. 30.	

Fourrages

On cote suivant lieux de production,

les 1.000 kilos

Pressée de blé récolte 1934 :

pressée.....	240
botte.....	225

Cours des Vins

Muscadet 1934..... 275 à 325

Gros-Plant 1934..... 120 à 170

Seibels 1934..... 110 à 150

Noat 1934..... 90 à 110

Grands Réseaux

de Chemins de Fer français

TRANSPORTS

avec

DATE DE LIVRAISON GARANTIE

Arriver à point est souvent d'une

importance capitale dans les affaires.

C'est la préoccupation de nombreux

Industriels et Commerçants.

Expéditeurs, vos marchandises arri-

veront à une date précise, si vous re-

vendiquez le tarif avec date de livrai-

son garantie.

Moyennant la perception d'une légère

surtaxe (5 % seulement du prix du

transport), le chemin de fer achemin-

ne dans des conditions très rapides, de

manière à les mettre à la disposition

des destinataires à une date qu'il ga-

rantit, les transports effectués en

petite vitesse par expédition d'au moins

400 kgs. ou par wagon complet sur

certaines relations déterminées.

Si, exceptionnellement, pour une

cause quelconque, le délai garanti

n'était pas respecté, le chemin de fer

rembourserait le quadruple de la sur-

taxe perçue, soit 20 % du prix du

transport.

Pour tous renseignements comple-

mentaires, consulter les gares et les

Services Commerciaux des Réseaux.



NANTES (Talensac).

Le demi-kilo :

Beurre, 1^{re} catégorie, 6 à 11 fr.;

2^e catégorie, 1,50 à 2 fr.; 3^e catégorie,

0,50 à 1 fr. 50.

Veau, 1^{re} catégorie, 5 à 9 fr.;

2^e cat., 4,50; 3^e cat., 3 à 4 fr.

Mouton, 1^{re} catégorie, 9 fr.;

2^e cat., 8 à 9 fr.; 3^e cat., 3,50.

Porc, 3 fr. 50 à 6 fr. 50.

Beurre, 4 fr. 50 à 5 fr. 50.

Oufs, 2 fr. 25 à 2 fr. 75.

Lapins, 5 fr.

Poulets, 8 fr. à 8 fr. 50.

ANCIENS

Poulets, le demi-kilo, 5 à 5,50; la

pièce, 1,75 à 2 fr.; pigeons, la paire,

8 à 10 fr.; œufs, la douzaine, 2,25 à

2,50; beurre, le demi-kilo, 3,50 à 4 fr.

Veau, le demi-kilo, 3,50 à 4,75; porc,

3,50 à 3,75; porcelets, 30 à 110 fr.

CANDE, 27 mai.

Blé, les 100 kilos, 68-70 fr.; orge,

55-60 fr.; avoine, 55-60 fr.; foin, les

1.000 kilos, 250-260; Pailles, la couple,

24-28 fr.; poultes, la couple, 26-32 fr.;

canards, la couple, 24-30 fr.; lapins,

la pièce, 8 à 12 fr.; pigeons, la couple,

8 à 10 fr.; œufs, la douzaine, 2,25-2,50;

beurre, la livre, 3,25 à 4 fr.; Porcs

gras, le kilo, 4 à 4,25; porcs maigres,

de 3,75 à 4 fr. le kilo; porcelions, la

pièce, 65 à 105 fr.

NOZAY, 27 mai.

Blé, marché libre, 72 fr.; orge, 62 fr.;

avoine, 56 fr.; seigle, 60 fr.; sarrasin,

54 à 55 fr.; son, 45 à 46 fr.; son de

sarrasin, 53 à 54 fr.

Paille de froment pressée, les 500

kilos, 190 à 195 fr.; foin, 140 à 145 fr.;

sans affaires, les fourrages verts étant

toujours abondants.

Cidre ordinaire, la barrique, 80 à

85 fr.; première qualité, 90 à 110 fr.;

droits en sus.

Beurre ordinaire, le kilo, en gros,

8 fr.; beurre fin, au détail, 9 à 9,25;

œufs, la douzaine, 2 fr.

La couple : poultes gros fins, 25 à

35 fr. (à raison de 10 à 11 fr. le kilo

vivant); poules, 18 à 24 fr.; canards,

26 à 32 fr.; pigeons, 2 à 6 fr.;

Lapins domestiques, 7 à 11 fr. (à

4,25 le kilo vivant).

Animaux de boucherie, bonne qua-

lité moyenne, le kilo sur pied : gé-

nisses, 2,60 à 2,75; veaux, 2 à 2,40;

taureaux, 2 à 2,10; vaches, 1 à 1,50;

porcs gras, 3,50.

Porcelets laitons de six à huit se-

maines, 75 à 100 fr.; porcelets de deux

à trois mois, 140 à 145 fr.; couran-

tes trois à quatre mois, 150 à 190 fr.;

SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC

Poulets, la couple, gros 42 à 45 fr.;

petits 38 à 42 fr.; pigeons, la couple,

10 à 12 fr.; lapins, la pièce, 13 à

15 fr.; œufs, la douzaine, 2,40 à

3 fr.; beurre, le demi-kilo, 4,25 à 4,75.

Veaux, le kilo, 3,50 à 5 fr.

GUERANDE

Beurre, le demi-kilo, 5 à 5,50; œufs,

la douzaine, 2,25 à 2,50; poulets

jeunes, la couple, 16 à 22 fr.;

canards, la couple, gros 35 à 40 fr.;

petits 28 à 34 fr.;

canards vieux, la couple, 35 à 38 fr.;

canards jeunes, 16 à 25 fr.;

pigeons, la couple, 9 fr.;

œufs, la pièce, 18 fr.;

lapins jeunes, 7 à 14 fr.;

vieux 12 à 16 fr.

BOUSSAY, 26 mai.

Beufs gras, amenés 275, vendus 230 :

1^{re} qualité, 2,35; 2^e qual., 2,40; 3^e qual.,

1,90 à 2,10. Vaches grasses, amenées

180, vendues 160 : 1^{re} qualité, 2,90;

2^e qual., 2,50; 3^e qual., 1,40 à 1,80.

Taureaux, 1,95 à 2,40.

CLISSON

Blé, 70 fr.; farine, 132 fr.; avoine,

68 fr.; blé noir, 70 fr.; son, 40 à 45 fr.

Paille, 130 à 140 fr. les 500 kilos.

Poulets, la couple, gros 32 à 38 fr.;

moyens 28 à 34 fr.;

petits 25 fr.;

lapins, la pièce, 8 à 14 fr.;

œufs, la douzaine, 2,25 à 2,50; beurre,

le demi-kilo, 4 à 4,50.

Vaches grasses, le kilo, 1,50 à 2,70;

vaches laitières, 500 à 1.900 fr.;

veaux, le kilo, 3,50 à 4 fr.;

porcs, 3,70; porcs de lait, 100 à 160 fr.;

SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU

La pièce : poulets, 18 à 25 fr.;

poules, 15 fr.;

canards, 14 à 15 fr.;

lapins, 6 à 12 fr.;

Beurre ordinaire, le demi-kilo, 3,50

à 4 fr.;

œufs, la douzaine, 2,25 à 2,50.

LA BERNERIE-EN-RETZ

Blé, 63 à 70 fr.;

avoine, 70 à 75 fr.;

seigle, 65 à 68 fr.;

orge, 75 fr.;

sarrasin, 80 à 82 fr.;

farine, 135 à 140 fr.;

son, 52 à 56 fr.

Les 500 kilos : paille de blé, 70 à

75 fr.;

paille d'avoine, 80 à 85 fr.;

foin, 150 à 200 fr.;

Poulets, la couple, gros 35 à 40 fr.;

moyens 25 à 35 fr.;

canards, 10 à 12 fr.;

la pièce; lapins, 9 à 12 fr.;

Beurre ordinaire, le kilo, 8 à 9 fr.;

beurre fin, 8 à 9 fr.;

œufs, la douzaine, 2 à 2,50.

Chemin de Fer de l'Etat

Fête de la Pentecôte 1935

MISE EN MARCHÉ

DE TRAINS SPECIAUX

1^o Le samedi 8 juin, entre Nantes-

Etat et Pornic (avec dessert de Bour-

neuf-en-Retz, Les Moutiers, La Berné-

rie et Pornic).

Nantes-Etat, départ 17 h. 50; Bour-

neuf-en-Retz, arrivée, 18 h. 27; Les

Moutiers, arrivée, 18 h. 33; La Berné-

rie, arrivée, 18 h. 42; Pornic, arri-

ivée 18 h. 53.

2^o Le Lundi 10 juin, entre Pornic

et Nantes-Etat (avec dessert de Por-

nic, La Bernerie, Les Moutiers, Bour-

neuf-en-Retz et Pont-Rousseau).

Pornic, départ 19 h. 17; La Bernerie,